



Syndicat
des professionnelles,
techniciennes et techniciens
de la santé et des services sociaux
CAPITALE-NATIONALE

Bilan 2022-2023 à aujourd'hui 5 février 2024

Bonjour,

Je me présente, Véronique Thibeault et j'occupe la fonction de vice-présidente aux litiges depuis 4 ans. Je vais vous présenter l'état des travaux en ce qui concerne les litiges depuis notre dernier bilan à l'automne 2022.

La tâche première au niveau syndical, c'est la réponse aux membres. Lorsque vous avez des questions, mon rôle est de soutenir l'équipe de représentant de secteurs tant dans la réponse à vos questions que dans le traitement des griefs. J'ai donc des rencontres de soutien et de coordination régulières avec eux. Dans un souci de rendre un bon service, nous avons travaillé et offert de la formation afin d'outiller notre équipe de représentants de secteurs en offrant notamment sur l'accompagnement à des rencontres disciplinaires/administratives avec l'Employeur.

Je coordonne également le comité de griefs qui est composé de vos représentants de secteurs et accompagné d'un conseiller syndical à raison d'une rencontre par mois. Ce comité est le lieu privilégié pour faire l'analyse des griefs et de prendre des orientations pour ceux-ci. Nous avons tenu, depuis notre dernier bilan, 12 rencontres.

Je suis votre porte-parole au comité de relation de travail (CRT de griefs) qui est l'espace pour discuter de ces dossiers avec l'Employeur afin d'en arriver à un règlement. Ce sont des rencontres mensuelles. Il est noté qu'il y a eu une suspension des travaux à l'automne jusqu'en février 2024 dû à la grève donc il y a eu 3 annulations. Nous avons tenu depuis notre dernier bilan, 8 rencontres.

À l'entrée en vigueur de nos dispositions locales SPTSSS le 19 novembre 2019, nous avons des griefs d'anciens secteurs qui regroupaient une douzaine de conventions locales différentes. Ces travaux perdurent depuis 2020, nous avons eu recours à la médiation. Le processus s'est déroulé de mai 2022 à janvier 2024. Sur bon nombre de rencontres, tout près de 800 griefs ont été analysés, des centaines de personnes contactées sans compter des rencontres avec l'employeur en présence du médiateur. La médiation se conclut en réglant près de 90 griefs par entente. Des blocs de griefs n'ont pu être réglés et des travaux se poursuivront pour ceux-ci.

Depuis le dernier bilan en novembre 2022, nous avons déposé 594 griefs sur différents sujets qui ont alimenté nos discussions notamment des affichages non conformes de postes (postes rehaussés, fusionnés, simples avec 2 quarts de travail, caractéristiques particulières, fonctions de coordination), des exigences particulières qui n'ont pas été convenues avec le syndicat, des déplacements, des congédiements, des mesures disciplinaires et administratives, la reconnaissance études de perfectionnement ou additionnels, les réorganisations, des postes vacants, des surcroûts qui perdurent depuis plus d'un an, l'horaire à 4 jours pour les Foyers de groupe en DJ, les primes (difficultés d'application) etc.

Nos échanges avec l'employeur ont permis de régler plus de 139 griefs, dont 53 pour lesquels l'Employeur a fait droit (ex. : l'Employeur a procédé à l'affichage du poste, a retiré la lettre du dossier de l'employé, versé la prime due, mis fin au déplacement), et 16 griefs réglés par entente (ex : congédiements, quarts non obtenus, calcul du salaire en maternité lorsque plus d'un employeur, temps supplémentaire par suite d'un horaire modifié). Nous avons porté 11 dossiers à l'arbitrage ceux-ci concernent les congédiements, les postes rehaussés, l'horaire à 4 jours en foyer de groupe, etc.

Finalement, nous avons alimenté le comité de négociation avec différentes situations vécues au sein de notre organisation afin d'améliorer et d'obtenir de meilleures conditions de travail pour notre prochaine convention collective.

Ces résultats sont le fruit de l'effort et travail de votre équipe syndicale.

Sur ce, si vous avez des questions, n'hésitez pas lors de l'assemblée générale à m'en faire part.

Salutations,



Véronique Thibeault